



CANADIAN PARKS COUNCIL  
CONSEIL CANADIEN DES PARCS

## PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

***Le Conseil canadien des parcs – l’organisme de représentation et de coordination des parcs territoriaux, provinciaux et nationaux du Canada – est à la recherche d’un président-directeur général ou d’une présidente-directrice générale pour diriger la nouvellement crée société à but non lucratif vers l’avenir.***

### **À PROPOS DU CONSEIL CANADIEN DES PARCS**

Le Conseil canadien des parcs est l’un des forums de collaboration intergouvernementale les plus anciens du Canada. Créé en 1962, le Conseil canadien des parcs facilite la coopération et l’échange d’information entre les 14 réseaux de parcs territoriaux, provinciaux et nationaux responsables de quelque 2 700 lieux protégés. Le Conseil canadien des parcs dirige également un certain nombre d’initiatives nationales, comme la Conférence canadienne des parcs, qui se tient tous les deux ans, *Des parcs pour tous*, et une collaboration nationale pour l’éducation et la formation, le *Collectif des parcs canadiens pour l’innovation et le leadership*.

Au printemps 2022, le Conseil canadien des parcs, qui était alors un secrétariat hébergé par l’un des organismes de parcs membres, est devenu une nouvelle société à but non lucratif. Cette société est dirigée par un conseil d’administration composé de représentants des réseaux de parcs provinciaux, territoriaux et nationaux et a pour mission de soutenir le travail de collaboration de tous les organismes de parcs membres. Il s’agira du premier directeur général de cette organisation à but non lucratif nouvellement créée et par conséquent nous cherchons un gestionnaire du changement – une personne désireuse de relever ce défi –prêt à diriger cette nouvelle organisation et à aider à créer/peaufiner la nouvelle vision.

### **À PROPOS DE L’OFFRE**

Relevant du président du conseil et rendant compte au conseil d’administration, le président-directeur général dirigera les efforts coopératifs et les activités de collaboration au nom du Conseil et fera participer les 14 réseaux de parcs provinciaux, territoriaux et nationaux du Canada. Le président-directeur général fournira également des conseils sur les possibilités et les initiatives et dirigera des activités de collaboration avec d’autres organisations, comme le *Collectif des parcs canadiens pour l’innovation et le leadership*, la *National Association of State Park Directors* et l’*Association canadienne des parcs et loisirs*, pour ne citer que celles-ci.



CANADIAN PARKS COUNCIL  
CONSEIL CANADIEN DES PARCS

Le rôle consistera à établir des relations stratégiques avec les collectivités et organisations autochtones, les organisations de conservation et de protection de l'environnement, les organisations touristiques et les organisations travaillant dans les secteurs de l'apprentissage en plein air, de la santé et des loisirs. Le président-directeur général sera également appelé à représenter les réseaux de parcs provinciaux, territoriaux et nationaux du Canada dans des forums nationaux et internationaux; à coordonner la collaboration internationale avec des organisations partenaires, y compris des partenaires d'autres pays, et à représenter le Conseil dans divers groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux.

Le président-directeur général est responsable de tous les aspects de la gestion et de l'administration de la société à but non lucratif du Conseil canadien des parcs, y compris la gestion financière, la gestion des personnes, la gestion des contrats et de l'approvisionnement, et tous les rapports annuels et financiers, et il lui incombe d'en rendre compte.

À aucun autre moment de l'histoire du Canada, la conservation de la nature, l'intendance des lieux protégés et la participation inclusive aux bienfaits pour la santé et le bien-être que procure la jouissance de la nature n'ont été aussi importantes. Les réseaux de parcs du Canada offrent à des millions de visiteurs des expériences enrichissantes, favorisent le bien-être des personnes et des collectivités, protègent et conservent la nature et relèvent le double défi des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Le président-directeur général du Conseil canadien des parcs aura une occasion sans précédent de diriger l'important travail collectif de certains des plus grands réseaux de lieux protégés du Canada et du monde, et d'en faire partie.

Ce processus de sélection a pour but de trouver un candidat ou une candidate pour doter le poste de président-directeur général. Le Conseil canadien des parcs remercie toutes les personnes qui présentent leur candidature, mais peut ne pas conserver une liste des candidats qualifiés après la fin de ce processus.

## **QUI PEUT POSTULER**

Sont acceptées les demandes de toute personne qui a le droit de travailler au Canada. Veuillez indiquer clairement dans votre demande le statut juridique qui vous permet de travailler au Canada (citoyenneté, statut de résident ou autorisation de travailler).

Le Conseil canadien des parcs s'engage à offrir un environnement de travail inclusif et sans obstacles. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation à un moment quelconque du processus de candidature ou d'évaluation, veuillez utiliser les coordonnées figurant au bas du présent document pour en faire la demande. Tous les renseignements reçus en matière d'adaptation demeureront confidentiels.

## DOMAINES D'INTÉRÊT

### ***Coordination et collaboration***

- Diriger et faciliter la coopération et la collaboration entre les 14 réseaux de parcs territoriaux, provinciaux et nationaux du Canada.
- Diriger et faciliter le dialogue et la communication entre tous les membres du Conseil canadien des parcs.

### ***Stratégie et planification***

- Diriger l'élaboration et la mise en œuvre de plans et de cadres stratégiques pour le Conseil canadien des parcs.
- Diriger l'élaboration et la mise en œuvre de plans opérationnels et d'affaires pour le Conseil canadien des parcs.

### ***Faire progresser la société à but non lucratif***

- Diriger la progression des efforts et des initiatives pour tirer parti de la récente transition du Conseil canadien des parcs au statut de société à but non lucratif.

### ***Partenariats et relations stratégiques***

- Maintenir et faire progresser les partenariats et les relations stratégiques avec d'autres organisations de parcs nationaux et régionaux, les collectivités et organisations autochtones, les institutions universitaires, les organisations de loisirs et de tourisme, les organisations de santé publique, les organisations d'apprentissage et les organisations qui se consacrent à faire apprécier la nature.
- Représenter le Conseil canadien des parcs dans les forums nationaux et internationaux.

### ***Initiatives clés***

- Faire avancer et renforcer les principales initiatives du Conseil canadien des parcs, comme la Conférence canadienne des parcs tous les deux ans, le Collectif des parcs canadiens pour l'innovation et le leadership, *Des parcs pour tous* et *Connecter les Canadiens à la nature*.
- Adopter de nouvelles initiatives et activités pour le Conseil canadien des parcs.

### ***Gouvernance et administration***

- Rendre compte directement au président du conseil d'administration du Conseil canadien des parcs et fournir en temps opportun une information pertinente et utile au conseil d'administration afin de l'aider dans son rôle de gouvernance. Informer le conseil de la situation financière, des activités d'approvisionnement et de l'administration de la société.
- Être responsable et redevable de toute l'administration du fonctionnement de la société à but non lucratif du Conseil canadien des parcs et satisfaire à toutes les exigences en matière de rapports et d'administration.



CANADIAN PARKS COUNCIL  
CONSEIL CANADIEN DES PARCS

## À PROPOS DE VOUS

Les critères pour lesquels le Conseil canadien des parcs souhaite que les personnes candidates au poste de président-directeur général répondent sont décrits ci-dessous. Dans votre lettre de motivation, veuillez décrire clairement comment vous répondez à ces critères. Veuillez également fournir un curriculum vitæ détaillé avec votre demande.

Pour que leur demande soit prise en considération pour ce rôle, les personnes candidates doivent répondre aux critères ci-dessous.

### ***Langues officielles***

Bien que il ne soit pas essentiel, la maîtrise de l'anglais et du français est préférable pour ce poste.

### ***Études***

Les personnes candidates doivent être titulaires d'un diplôme universitaire dans un domaine lié au poste ou posséder une combinaison équivalente d'études et d'expérience.

### ***Expérience***

Expérience récente\* et appréciable\*\* à fournir de conseils stratégiques et opérationnels aux hauts dirigeants d'une organisation ou à un conseil d'administration.

Expérience récente\* et appréciable\*\* dans l'exécution de programmes pour un ou plusieurs parcs, ou de la gestion ou de l'administration de ceux-ci, à l'échelle municipale, provinciale, territoriale ou nationale.

Expérience dans la création et le maintien de partenariats avec des intervenants internes et/ou externes.

Expérience en administration financière d'une organisation, d'un programme ou d'une institution où la personne candidate avait l'entière responsabilité d'un budget.  
Expérience de la gestion des relations contractuelles.

Expérience dans la direction d'initiatives ou de projets et expérience de l'organisation d'événements ou de conférences.

*\*Par « expérience récente », on entend l'expérience acquise au cours des cinq (5) dernières années.*

*\*\* Par expérience appréciable, on entend la profondeur et l'ampleur de l'expérience normalement acquise grâce à la réalisation d'un large éventail d'activités complexes au cours d'une période d'environ trois (3) ans.*



CANADIAN PARKS COUNCIL  
CONSEIL CANADIEN DES PARCS

### ***Compétences clés***

Le Conseil canadien des parcs est à la recherche d'une personne dynamique, capable de créer une vision et une stratégie, d'être un collaborateur et un partenaire naturel, de promouvoir l'innovation, d'orienter le changement et de travailler efficacement avec les peuples autochtones et les collectivités en quête d'équité. La personne doit faire preuve d'intégrité et de respect, être motivée par les résultats et être un communicateur efficace.

### ***Exigences opérationnelles***

Le poste exige que les candidats soient disposés à voyager et aient la capacité à travailler à domicile ou à distance.

### **RÉMUNÉRATION ET EMPLOI**

Le poste sera pourvu en vertu d'un contrat de travail ou d'un contrat de service. La rémunération sera déterminée en fonction de l'expérience et des besoins opérationnels.

### **COMMENT POSTULER**

Veillez envoyer une lettre de motivation expliquant comment vous répondez aux exigences de cette opportunité et un curriculum vitae détaillé à [canadianparkscouncil@outlook.com](mailto:canadianparkscouncil@outlook.com) au plus tard le 9 décembre 2022. Si vous avez des questions concernant cette opportunité, veuillez les adresser par courriel à : [canadianparkscouncil@outlook.com](mailto:canadianparkscouncil@outlook.com).